



F Calendrier^{des} FORMATIONS

2019

2019



Informations Pratiques

LES FORMATIONS PROFESSIONNELLES ACFOS

SONT RÉSERVÉES AUX ADHÉRENTS

(Conditions d'adhésion et bulletin en fin de catalogue)

Le nombre des participants est limité de 15 à 25 personnes maximum selon les formations.

Acfos se réserve le droit d'annuler les formations 1 mois avant leur date prévue en deçà du nombre minimum de personnes inscrites nécessaires à chaque formation. Les personnes inscrites seront informées par courrier et remboursées de leurs frais d'inscription.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) 1 mois avant le début de la formation, seuls les frais de gestion du dossier resteront dus à Acfos, soit 50 euros. Le règlement des inscriptions doit impérativement intervenir avant le début de la formation, sauf en cas de signature d'une convention de formation continue.

Les repas ne sont pas inclus dans la formation et sont à la charge des participants.

En cas d'annulation d'un(e) participant(e) moins d'un mois avant le début de la formation, la totalité des frais d'inscriptions restera due à Acfos.

En raison du nombre limité de participants (25 pers. maximum), **la vélotypie, l'interprétation en LSF ou le codage ne sont pas assurés par Acfos. En cas d'inscription de personnes sourdes, merci de contacter le secrétariat d'Acfos.**

Lieu : les formations auront toutes lieu à Paris. L'adresse exacte de chaque formation sera communiquée au moment de l'inscription.

Agréments : certaines formations Acfos sont agréées par le **FIF-PL** et/ou **l'OGDPC**. Les informations seront communiquées au fur et à mesure des validations par ces organismes sur le site d'Acfos ou en contactant le secrétariat.

Inscriptions

ACFOS

11 rue de Clichy 75009 Paris

Tél. 09 50 24 27 87

Courriel : contact@acfos.org

Site : www.acfos.org

Formations recommandées par le
Comité Français d'Audiophonologie
BIAP-France



Grammaire classique et psychomécanique du langage

Objectif

A l'issue du stage, les participants auront une représentation claire de chaque catégorie grammaticale abordée et seront en mesure de mettre en regard :

- ♦ d'une part les explications fournies par la grammaire classique et scolaire,
- ♦ d'autre part ce que nous enseignons la psychomécanique du langage,
- ♦ enfin ce qu'il en est s'agissant du système de la langue des signes

afin d'adapter et d'optimiser leurs stratégies éducatives dans le cadre de la prise en charge des enfants sourds et l'accès au langage (français oral et écrit ou bilinguisme).

Contenu

"Les techniques de rééducation du langage font appel à une compréhension très fine de ce que doit faire l'enfant pour réinventer à partir de ce qu'il en voit faire, le psycho-système de la langue. Il entre là en jeu des facultés naissantes et puissantes (...) qui ne peuvent être fortifiées que par des exercices savamment déterminés. (...) la tâche de rééducation est de faire de l'enfant un structuraliste" Gustave Guillaume.

Ce stage a pour but de donner aux professionnels de la surdité une idée exacte des opérations de pensée qui sous-tendent les emplois et permettent les effets de sens en discours, pour qu'ils puissent élaborer des séquences qui prennent en compte l'activité constructive de l'enfant ("faire de l'enfant un structuraliste") et soient en mesure de ne donner aucune explication qui compromette cette activité.

Seront abordés les notions suivantes :

- ♦ le mode de construction du mot français et par contraste celui du signe de la langue des signes,
- ♦ les catégories grammaticales,
- ♦ l'opposition nom/verbe,
- ♦ le nom, l'article, le pronom personnel, le genre, le nombre
- ♦ le verbe, aspect, mode, personne, temps
- ♦ exemples d'application pédagogique en classe

N.B. La référence à la langue des signes n'implique pas que les participants la maîtrisent. La présentation contrastive des procédés très différents mis en œuvre par le français et la langue des signes pour traduire la même opération de pensée (singulier/pluriel par exemple) est très éclairante en ce sens qu'elle aide à mieux comprendre l'opération de pensée en question.

Modalités

Exposés théoriques - discussions - Exercices pratiques

Intervenants

Philippe GENESTE, Enseignant, Formateur au CNFEDS (73)
Philippe SÉRO-GUILLAUME, Linguiste, Paris

INFORMATIONS PRATIQUES (formation réservée aux adhérents)

Dates : **Judi 17 et vendredi 18 janvier 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés...**

Nbre minimum de participants : **15**



Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans

Contenu

Avec le dépistage de la surdité à J+2, l'éducation précoce est un enjeu primordial. A partir de quelques rappels théoriques (diagnostic et degré de surdité, développement de l'enfant entendant de 0 à 3 ans, éducation de l'enfant sourd), les objectifs et les contenus de l'éducation précoce seront définis :

- ♦ Les outils de communication ;
- ♦ Les aides auditives, la place privilégiée de l'implant cochléaire ;
- ♦ Le projet éducatif du jeune enfant sourd et l'adaptation nécessaire à l'accueil d'enfants de moins de 1 an.
- ♦ L'accompagnement parental : un savoir faire de l'orthophoniste au quotidien.

La place et le rôle d'une équipe pluridisciplinaire dans le suivi de l'enfant et de sa famille seront également abordés.

Modalités Exposés théoriques, Analyse des pratiques (vidéo), Ateliers interactifs

Intervenantes Catherine COTTE, *Orthophoniste, CODALI, Paris*
Agnès RUSTERHOLTZ, *Orthophoniste, CODALI, Paris*
Isabelle ALMARCHA, *Psychologue, CODALI, Paris*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Mercredi 23, jeudi 24 et vendredi 25 janvier 2019**

Durée : **3 jours - 18h**

Tarif : **500 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



L'éducation auditive pour les enfants sourds de 0 à 12 ans : Entendre – Ecouter – Comprendre

Objectif

L'objectif de l'éducation auditive est de réhabiliter de façon optimale la fonction auditive de l'enfant sourd en fonction de son type et degré de surdité, de son appareillage et de ses potentialités afin de lui permettre de s'approprier le monde sonore. Il s'agit de mettre du sens sur les perceptions auditives, différencier et discriminer de plus en plus finement les bruits puis les sons de la parole jusqu'à parvenir à décoder le langage oral de la façon la plus adaptée et naturelle possible.

Contenu

- ♦ Rappels théoriques sur la perception de la parole
- ♦ Evaluation de la perception initiale
- ♦ Les modalités d'apprentissage : situation naturelle / situation dirigée
- ♦ Les étapes de l'éducation auditive et moyens à mettre en place en fonction de l'âge de l'enfant et de son niveau de langue
- ♦ L'accompagnement parental : une nécessité de la prise en charge

Modalités

Exposés théoriques – Echanges/ Discussion
Analyse de pratiques (vidéos)

Intervenantes

Claire Girard, Orthophoniste, ADESDA et Cabinet libéral
Céline Lorenzini, Orthophoniste, ADESDA, Poissy

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Lundi 11 et mardi 12 mars 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, interfaces de communication...**

Nbre minimum de participants : **15**



Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'enfant sourd

Contenu

L'areflexie vestibulaire est un déficit neurosensoriel qu'il est important de diagnostiquer, évaluer et de prendre en charge au même titre qu'un autre déficit sensoriel. D'autant plus qu'elle entrave le développement des moyens de compensation de la surdité avec un effet de comorbidité important.

Ces déficits vestibulaires sont beaucoup plus fréquents chez l'enfant sourd que chez les enfants non sourds.

Il est donc essentiel de faire connaître aux professionnels de la surdité quels sont les éventuels troubles psychomoteurs associés (troubles de l'équilibre, de la coordination motrice...) afin de les aider à proposer des réponses appropriées. Repérer et comprendre d'éventuels troubles vestibulaires chez l'enfant sourd permettront de mettre en place des stratégies de palliation d'autant plus efficaces qu'elles seront précoces. Les recherches récentes en neurosciences cognitives vestibulaire, nous permettent de mieux comprendre les difficultés que peuvent développer certains enfants sur le plan des apprentissages. La rééducation vestibulaire pédiatrique et psychomotrice est en plein essor.

Au cours de ce stage, il sera donc reformulé le rôle fonctionnel de l'appareil vestibulaire dans l'établissement des structurations de base, afin de déterminer l'importance de la compensation naturelle, mais surtout ses limites en fonction d'un certain nombre de critères comme l'âge d'apparition des troubles ou celui du démarrage de la prise en charge, les particularités du dysfonctionnement et leur intensité.

Puis seront distingués les risques de perturbations dus au détournement des fonctions proprioceptives et visuelles vers un autre usage. Des signes cliniques atypiques touchant l'établissement de représentations corporelles, des appréciations de l'espace réel et graphique et de l'adaptation de soi vers l'extérieur seront rattachés au système de l'équilibration, afin d'expliquer l'utilité des aides à l'intégration et le peu d'efficacité des moyens plus usuels.

Dans un deuxième temps, un versant préventif sera proposé, avec les signes d'appel chez le très jeune enfant, l'établissement du diagnostic et la lecture des résultats des tests du bilan vestibulaire.

La présentation des différents modes de prise en charge ou des accompagnements parentaux et interdisciplinaires permettra certaines distinctions.

Enfin les étapes indispensables permettant le dépassement de prétendues dyspraxies motrices, visuomotrices et visuospatiales seront répertoriés.

Modalités Exposés théoriques, vidéos sur la pratique avec des enfants sourds, discussions

Intervenants : Dr Sylvette WIENER-VACHER, *Médecin ORL Hôpital Robert Debré, Paris*

Catherine BALAY, *Psychomotricienne, CAMSP DA Asso. PEP 69, Villeurbanne*

Cécile BECAUD, *Kinésithérapeute vestibulaire, Lyon*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Judi 21 et vendredi 22 mars 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spécialisés, psychomotriciens, Kinésithérapeutes.**

Nbre minimum de participants : **15**



La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd :

Quelles balises théoriques et pratiques à l'heure d'une technologie de pointe ?

Objectifs

Comprendre et cerner son rôle en tant que professionnel ainsi que celui des parents dans le projet de développement d'une ou plusieurs langues parlées.

Comprendre quels sont les leviers du développement linguistique de tout enfant et les adaptations qui en découlent pour offrir un environnement linguistique optimal aux enfants sourds.

Contenu

Le contexte de l'éducation et de la rééducation de l'enfant sourd a considérablement changé au cours de ces 20 dernières années. Les avancées technologiques, la précocité de la prise en charge, les méthodes visuelles de communication sont autant de leviers qui contribuent au développement d'une ou plusieurs langues parlées par les enfants atteints de déficience auditive. Cependant, l'expérience montre que le sort de tous les enfants sourds ne semble pas pour autant réglé et ce même en l'absence de handicap associé.

La formation prendra l'orientation de la prévention des troubles linguistiques secondaires à la déficience auditive et soulignera les points d'attention à avoir dès l'éducation précoce. Elle s'articulera autour de deux axes principaux :

1. « **Savoir penser** »

- 1.1 - Nos ressources techniques à l'heure actuelle
- 1.2 - Développement du langage chez l'enfant sourd : quel modèle théorique utile à l'enfant atteint de déficience auditive ?
- 1.3 - Les méthodes visuelles à l'ère des enfants sourds qui « entendent »
- 1.4 - Les enfants sourds à l'heure actuelle : qui sont-ils ?
- 1.5 - Notre cerveau est « social » : apport des neurosciences

2. « **Savoir observer** »

- 2.1 : Apports de l'approche Hanen
- 2.2 : Apprivoiser le jeune enfant à nous regarder
- 2.3 : Le portage linguistique : ingrédients et quelles compétences requises ?

Modalités Exposés théoriques, réflexions et échanges des expériences de chacun à partir de sa propre pratique, illustrations de certaines notions par vidéo.

Intervenante **Catherine HAGE, Logopède au centre Comprendre et Parler (Bruxelles),
Dr en Sciences Psychologiques (ULB) et thérapeute en Psychologie Corporelle
Intégrative**

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Judi 28 et vendredi 29 mars 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels en exercice auprès des enfants sourds (étudiants non admis) : éducateurs, orthophonistes, psychologues, psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



Utilisation des techniques d'atelier d'écriture avec les enfants et adolescents sourds

Objectif

- ♦ Analyser les difficultés spécifiques rencontrées dans l'acquisition du langage écrit par les enfants et adolescents sourds.
- ♦ Maîtrise de différentes approches pour améliorer leur accès au langage écrit.

Contenu

- ♦ Présentation de jeux d'écriture, mise en situation des participants pour l'écriture en groupe ou en individuel et leur permettre de s'approprier les jeux proposés.
- ♦ Analyse de l'intérêt et du but de ces jeux d'écriture.
- ♦ Lien des consignes d'écriture avec l'acquisition des structures grammaticales et syntaxiques, leur apport dans la représentation mentale et l'imaginaire ainsi que dans la perception du récit.
- ♦ Présentation de travaux réalisés en atelier d'écriture avec des groupes d'enfants sourds ou de jeunes adultes sourds ainsi que des jeux d'écriture réalisés en individuel.
- ♦ Donner de nombreux exemples de propositions d'écriture à utiliser dans le suivi des jeunes sourds.

Modalités

Exposés théoriques - Exercices pratiques
Discussions - Vidéos

Intervenantes

Brigitte CABROLIÉ-AUBONNET, *Orthophoniste et Écrivaine, Rueil-Malmaison*
Béatrice CHOUTT, *Orthophoniste, Poissy*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Judi 26 et vendredi 27 septembre 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, interfaces de communication...**

Formation limitée à 16 participants



Entrée dans la lecture pour des enfants sourds avec ou sans troubles associés : nos pratiques à questionner ?

Objectif

(Se) questionner (sur) nos pratiques pédagogiques relatives à l'entrée dans l'écrit de l'enfant sourd présentant des troubles associés ou non.

Aborder l'enseignement de l'écrit autant en tant que scripteur, que lecteur. Peut-on dissocier lecture et écriture ?

Contenu

Entrer dans la langue écrite avec des jeunes enfants sourds est un point central dans notre pratique d'enseignement. Ce point est à la base de grands questionnements : que propose-t-on à lire à des enfants sourds ? Lire pour quoi faire ? Comment l'aborder en fonction des enfants et des systèmes de scolarité dans lequel nous évoluons ?

Notre expérience nous a conduits à privilégier l'entrée dans la lecture par l'écriture chez les enfants sourds. Dans la mesure du possible, cet abord doit se faire de façon créative. Cette approche de la lecture n'est évidemment pas une panacée et se doit de s'adapter :

- au profil des enfants sourds: avec ou sans handicap associés,
- au contexte de scolarisation : pédagogie inclusive, pédagogie spécialisée,
- dans le cas de la pédagogie collective : comment gère-t-on et sait-on rester ambitieux malgré l'hétérogénéité des groupes classes et les difficultés associées à la surdité ? Différencier, individualiser, est-ce une réponse à tout ?
- dans le cas de l'accompagnement pédagogique individualisé, la situation du jeune sourd rime-t-elle avec une entrée dans l'écrit plus aisée ?

Tant de questions que nous souhaitons soulever et discuter avec vous autour de séances pédagogiques pratiques, d'exemples concrets d'enseignement en classe ou en suivi individuel. Nous aborderons ce travail à partir de nos pratiques concrètes de classes, de présentation et de construction commune de séances et de séquences pédagogiques, d'outils à échanger et de vidéos autour de la production écrite et de la lecture-compréhension de textes narratifs en particulier.

L'entrée dans la lecture avec des enfants sourds : des pratiques à questionner pour avancer ?

Modalités Documents, vidéos, exercices pratiques, discussions

Intervenants **Salomé BELLEMARE, Professeur CAPEJS, IRJS St Jean Ruelle**
Hedi FATNASSI, Professeur CAPEJS, IRJS St Jean Ruelle

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Jeudi 10 et vendredi 11 octobre 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, enseignants spécialisés, interfaces de communication...**



Retard linguistique, évolution lente, résultats limités après implant cochléaire

Objectifs

- ♦ Définir les retards d'évolution linguistiques,
- ♦ Améliorer le dépistage des troubles associés chez l'enfant implanté et proposer un algorithme diagnostique,
- ♦ Répondre aux interrogations des professionnels concernant la prise en charge pratique des enfants implantés ayant des troubles linguistiques spécifiques.

Contenu

- ♦ Facteurs de risque et contexte médical/bilan médical/bilan psychométrique,
- ♦ Eléments cliniques et orthophoniques,
- ♦ Evaluation orthophonique et neurolinguistique,
- ♦ Quels aménagements de prise en charge ?
- ♦ Cas cliniques.

Modalités

Exposés théoriques - vidéos - discussions

Intervenantes

Dr Marine PARODI, ORL, Hop. Necker Enfants-Malades, Paris
Isabelle PRANG, Orthophoniste, ORL, Hop. Necker Enfants-Malades, Paris
Caroline REBICHON, Psychologue, ORL, Hop. Necker Enfants-Malades, Paris

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Jeudi 17 et vendredi 18 octobre 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **Professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, audioprothésistes, enseignants spé., psychomotriciens...**

Nbre minimum de participants : **15**



Apport de la psychomotricité dans la prise en charge de l'enfant sourd

Objectifs

- Envisager la psychomotricité comme voie d'approche et de préalable à la prise en charge de l'enfant sourd.
- Eclairer la réflexion et la compréhension des liens qui existent entre les déficiences auditives et le développement psychomoteur de l'enfant.
- Repérer les mécanismes développementaux moteurs, cognitifs, psychiques, relationnels et tonico-émotionnels en jeu qui s'inscrivent dans des tableaux pathologiques complexes ; le but étant de mettre en place une adaptation précoce aux besoins de l'enfant.
- Conjugaison des déficiences auditives et motrices qui entravent l'acquisition du langage et les troubles de l'oralité.

Contenu :

Cette formation se déroulera sur 2 jours : avec une matinée théorico-clinique qui sera suivie par une journée et demie plus tournée vers les médiations (comme le mime, l'éveil psychomoteur, l'intérêt du dessin) dans le souci d'apporter un éclairage sur une dynamique cohérente entre la théorie et la pratique dans une volonté de mettre en scène l'effet du geste sur la forme, dans lesquelles sont intégrées les sensations motrices, sensorielles, perceptives, kinesthésiques et symboliques.

Seront abordés :

- troubles de l'oralité.
- genèse de l'axe corporel et l'analyse des fonctions tonico-posturales en référence aux travaux de A.Bullinger
- Les signes d'alertes et la préconisation concernant la détection des troubles psychomoteurs de l'enfant sourd selon F.Denoyelle.
- du dépistage précoce au cours de la première année.
- Les déficiences associées à la surdité.
- du mime
- l'éveil psychomoteur
- l'intérêt du dessin

Modalités Exposés théoriques - ateliers avec mise en situation – vidéo
Etudes de cas cliniques apportés par les stagiaires.
Echanges et réflexions à partir des pratiques, Bibliographie

Intervenante Sylvie SANSOUS, *Psychomotricienne, El. D. Casanova, Argenteuil*

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Lundi 25 et mardi 26 novembre 2019**

Durée : **2 jours - 12h**

Tarif : **370 euros**

Public : **professionnels de la surdité : orthophonistes, ORL, enseignants spécialisés, psychologues, psychomotriciens, éducateurs**

Nbre minimum de participants : **15**



L'accompagnement des enfants sourds en cabinet libéral

Objectifs

- ◆ Prendre en charge les enfants atteints de surdité unilatérale, bilatérale, appareillée et implantée.
- ◆ analyser les étapes du suivi d'un enfant et de sa famille
- ◆ Détailler les besoins et les moyens d'y répondre.
- ◆ Présenter l'intérêt du travail en réseau.

Contenu

- ◆ Les modalités de prise en charge en fonction de l'âge de l'enfant et du type de surdité.
- ◆ Le projet linguistique, les étapes et les attentes
- ◆ Les partenaires : école, famille, service hospitalier, professionnels spécialisés.
- ◆ L'évaluation et son utilité, chez le petit enfant jusqu'à la fin de la scolarité
- ◆ Présentation de cas cliniques, mise en situation, remédiation, adaptation des projets individuels.

Modalités

Exposés théoriques - Mises en situation
Vidéos - Discussions

Intervenantes

Isabelle PRANG, Orthophoniste, Hop. Necker-Enfants Malades, Paris
Caroline REBICHON, Psychologue, Hop. Necker-Enfants Malades, Paris

INFORMATIONS PRATIQUES (*formation réservée aux adhérents*)

Dates : **Lundi 2 et vendredi 3 décembre 2019**
Durée : **2 jours - 12h**
Tarif : **370 euros**
Public : **Orthophonistes**
Nbre minimum de participants : **15**



Bulletin d'Inscription

Formations Professionnelles Acfos 2019

Formations réservées aux adhérents

Nom/Prénom
Etablissement
Profession
Adresse
Code Postal Ville
Tél.
Courriel

Je m'inscris à :

- FP1 : Grammaire classique et psychomécanique du langage - 17 et 18 janvier 2019
- FP2 : Education précoce : suivi orthophonique de l'enfant sourd avant 3 ans - 23, 24 et 25 janvier 2019
- FP3 : L'éducation auditive pour les enfants sourds de 0 à 12 ans - 11 et 12 mars 2019
- FP4 : Les problématiques découlant d'un dysfonctionnement vestibulaire chez l'ES - 21 et 22 mars 2019
- FP5 : La co-construction du langage avec le jeune enfant sourd - 28 et 29 mars 2019
- FP6 : Ateliers d'écriture avec enfants et adolescents sourds - 26 et 27 septembre 2019
- FP7 : Entrée dans la lecture pour les enfants sourds - 10 et 11 octobre 2019
- FP8 : Retard linguistique après implant cochléaire - 17 et 18 octobre 2019
- FP9 : Apport de la psychomotricité dans la prise en charge d'un ES - 25 et 26 novembre 2019
- FP10 : Le suivi des enfants sourds en cabinet libéral - 02 et 03 décembre 2019

Merci de vérifier que vous ou votre établissement êtes adhérent-e à Acfos en 2019

Je souhaite recevoir (à l'adresse mail ou postale renseignée ci-dessus) :

- Une facture acquittée
 - Une convention de formation continue
- N° de déclaration d'existence à la DRTE Ile-de-France : 117525392 75**

Règlement :

- Par chèque à l'ordre d'Acfos
- Après service (*uniquement si une convention est signée*)
- Par virement bancaire

Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05



Bulletin d'Adhésion à ACFOS 2019

Adhésion personne physique : 20 €

Adhésion personne morale : 80 €

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles Acfos ;
- Tarifs préférentiels au Colloque ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales.

Cette adhésion donne droit à :

- Accès réservé aux Formations Professionnelles Acfos pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Tarifs préférentiels au Colloque pour l'ensemble des membres de la structure ;
- Abonnement tarif réduit à la revue "Connaissances Surdités" (25€ au lieu de 40€) ;
- Participation et vote aux Assemblées Générales (1 voix).

Merci tout particulièrement à celles et ceux qui auront la possibilité d'ajouter un don qui sera toujours le bienvenu ! (Ce don fera l'objet d'un reçu fiscal)

J'ajoute un don de€

Acfos certifie avoir reçu la somme de _____ €, au titre de la cotisation pour l'année 2019 par : Virement* Chèque Espèces

Ce versement donne à l'adhérent la qualité de Membre actif.

Fait à _____ le .. / .. /

L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance de l'objet associatif et des statuts, et déclare vouloir adhérer à l'association ACFOS.

Le Président, Martial FRANZONI

L'Adhérent(e)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent - Association ACFOS 11 rue de Clichy 75009 Paris - Déclarée à la Préfecture de Paris.

*Société Générale Paris Trinité - 30003 03080 00037265044 05